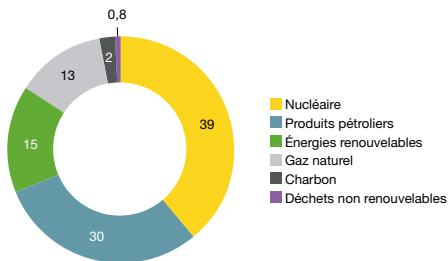


Consommation et production d'énergies renouvelables en France

CONSOMMATION D'ÉNERGIE PRIMAIRE PAR TYPE D'ÉNERGIE EN 2023

TOTAL : 2 523 TWh, dont 388 TWh pour les énergies renouvelables

En %



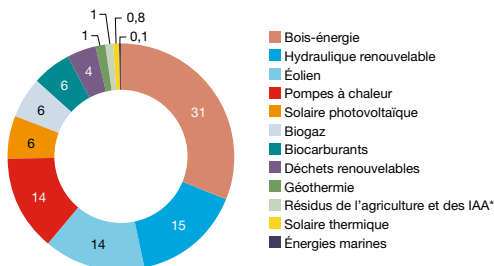
Source : SDES, Bilan de l'énergie

En 2023, la consommation primaire d'énergies renouvelables s'élève à 388 TWh, soit 15,4 % de la consommation primaire d'énergie. Elle représente 15,6 % de la consommation primaire corrigée des variations climatiques. La part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique de la France a progressé d'environ 6 points sur les dix dernières années (9,6 % en 2012). Les énergies renouvelables constituent ainsi la troisième source d'énergie primaire consommée en 2023 derrière le nucléaire (39 %) et les produits pétroliers (30 %), et devant le gaz naturel (13 %).

PRODUCTION PRIMAIRE D'ÉNERGIES RENOUVELABLES PAR FILIÈRE EN 2023

TOTAL : 365 TWh

En %



** IAA = industries agroalimentaires.

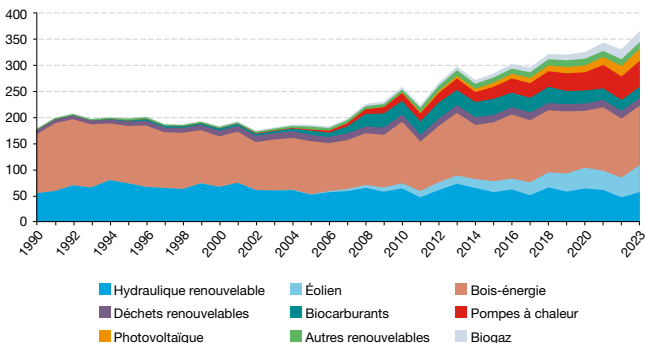
Source : SDES, Bilan de l'énergie

La production primaire d'énergies renouvelables s'élève à 365 TWh en 2023. Elle correspond à l'ensemble des énergies renouvelables primaires produites sur le territoire. Elle est inférieure à la consommation primaire d'énergies renouvelables (388 TWh) du fait d'un déficit des échanges extérieurs de bois-énergie et de biocarburants.

La production primaire d'énergies renouvelables reste dominée en France par la production de bois-énergie (31 %, soit 114 TWh), utilisé principalement pour le chauffage. À cette production s'ajoutent notamment celles d'électricité hydraulique (15 %, soit 56 TWh), d'énergie éolienne (14 %, soit 52 TWh), de chaleur renouvelable issue des pompes à chaleur (14 %, soit 50 TWh), de solaire photovoltaïque (6 %, soit 23 TWh), de biogaz (6 %, soit 21 TWh) ou encore de biocarburants (6 %, soit 21 TWh).

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION PRIMAIRE D'ÉNERGIES RENOUVELABLES PAR FILIÈRE

En TWh



Champ : jusqu'à l'année 2010 incluse, le périmètre géographique est la France métropolitaine.
À partir de 2011, il inclut en outre les cinq DROM.

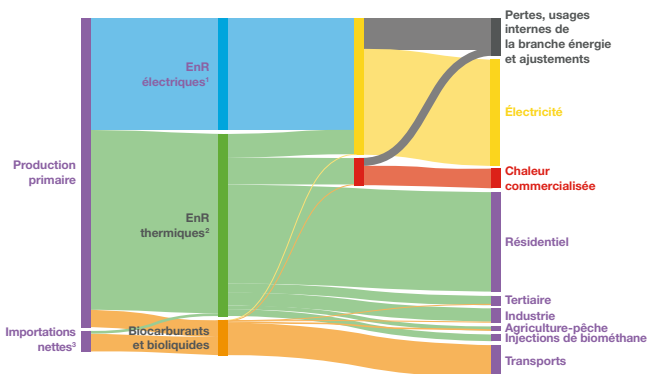
Source : SDES, Bilan de l'énergie

Stable jusqu'au milieu des années 2000, la production primaire d'énergies renouvelables a quasiment doublé depuis 2005. Cette croissance résulte principalement du fort développement de l'éolien, du photovoltaïque, des pompes à chaleur et du biogaz : ces quatre filières, qui ne représentaient que 3 % de la production primaire d'énergies renouvelables en France en 2005, en représentent 40 % en 2023. À l'inverse, la production des deux principales filières, le bois-énergie et l'hydraulique, est restée relativement stable. Leur part a donc nettement reculé, passant de 83 % de la production primaire d'énergies renouvelables en 2005 à 47 % en 2023.

La production primaire d'énergies renouvelables augmente de 10,8 % en 2023. Cette hausse est portée par les énergies renouvelables électriques, notamment éolienne (+ 37,9 %), hydraulique (+ 24,0 %) et photovoltaïque (+ 15,6 %), du fait de conditions de vent, de pluviométrie et d'ensoleillement favorables, ainsi que du développement du parc éolien et solaire.

DIAGRAMME DE SANKEY : BILAN ÉNERGÉTIQUE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES EN FRANCE EN 2023

Le diagramme de Sankey, communément utilisé pour représenter des bilans énergétiques, retrace l'ensemble des flux d'énergie en partant de l'énergie primaire pour arriver à l'énergie finale. Les flux sont de largeur proportionnelle à la quantité d'énergie.



¹ Y compris énergies marines, hors accumulation par pompage.

² Hors biocarburants.

³ Importations - exportations.

Source : SDES, Bilan de l'énergie